

Enquête sur l'énergie et l'environnement des établissements médico-sociaux en Somme

Mis à jour le 23 mai 2017

Début octobre 2016, le Département de la Somme a présenté aux établissements médico-sociaux (EMS) de leur territoire les résultats d'une **troisième enquête menée auprès d'eux sur leurs consommations, dépenses et pratiques en matière d'énergie, d'eau et de déchets**.

L'occasion pour le Département de fournir aux EMS des préconisations personnalisées dans une logique de maîtrise des charges de fonctionnement, d'amélioration du confort des résidents et de protection de l'environnement.

Énergie et environnement : un budget important pour les EMS

Après une 1ère enquête menée en 2010 et une 2ème en 2013, le Département a engagé en février 2016 une nouvelle enquête sur la **prise en compte de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement, dans l'ensemble des établissements médico-sociaux de la Somme (126 EMS)**.

« Ces établissements accueillent des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des enfants, précise Sophie Filhol, chargée de mission plan climat énergie à la direction de l'environnement. *L'eau, l'énergie et les déchets pèsent souvent lourds dans leurs dépenses de fonctionnement. Mener une enquête nous permet d'avoir une vision de leurs consommations et pratiques. Nous pouvons ainsi leur proposer des outils adaptés afin de maîtriser et réduire leurs dépenses.* »

Les 126 établissements médico-sociaux (EMS) ont été sollicités et invités à retourner un **questionnaire** d'enquête complété, ainsi que des données relatives à **leurs consommations et dépenses** sur les postes : électricité, chauffage, eau et déchets, pour les années 2013, 2014 et 2015. Une moyenne des consommations et des dépenses a ensuite été calculée sur ces trois années. Nouveauté 2016, les thématiques de la **qualité de l'air intérieur**, le **gaspillage alimentaire dans la restauration collective** et **l'approvisionnement en circuits courts** ont intégré l'enquête.

44 % des établissements (soit 50 établissements) ont répondu à l'enquête, ce qui a permis de disposer d'un panorama représentatif des pratiques.

Résultats de l'enquête :

Le fonctionnement permanent d'un établissement médico-social impose des besoins importants en électricité (éclairage, appareils, climatisation), en eau chaude sanitaire et en chauffage. **Des besoins de 25 à 40 % supérieurs à un bâtiment classique**, d'où le poids conséquent de ces postes de dépenses dans le budget de fonctionnement de ces structures.

Les résultats de l'enquête montre que **les dépenses d'énergie et d'environnement représentent en moyenne 17 % du budget de fonctionnement** de ces établissements (hors masse salariale) **soit environ 100 000 euros par an**. De plus, dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles et d'augmentation du prix de ces énergies, les coûts de gestion des EMS sont amenés à augmenter dans les prochaines années.

© Philippe Sergeant - Cd80

Une journée d'échanges pour présenter les résultats et sensibiliser aux pistes d'amélioration

Le 4 octobre 2016, une journée d'échanges avec les EMS a détaillé les résultats de l'étude : état des lieux et analyse de l'évolution des consommations et pratiques depuis plusieurs années. Des **outils et solutions concrètes** dans le domaine de l'énergie et des déchets ont été présentés aux EMS, puis des ateliers de travail en sous-groupes ont permis de réfléchir à différentes **pistes d'actions** ([approvisionnement en circuits courts](#), compostage, [lutte contre le gaspillage alimentaire](#), jardinage sans produit phytosanitaire, maîtrise de l'énergie et qualité de l'air intérieur).

Plusieurs partenaires du Conseil départemental (Chambre d'Agriculture, ADEME, APREMIS, communautés de communes et d'agglomérations en charge de la gestion et du traitement des déchets, réseau énergie environnement des hôpitaux de Picardie...) étaient présents à cette journée du 4 octobre pour proposer informations et conseils supplémentaires aux EMS.

Le Département a mis à disposition de chaque établissement médico-social :

- Une **synthèse de l'enquête** départementale, permettant à chaque structure de se positionner par rapport à la moyenne observée dans des établissements similaires aux leurs.
- Une **fiche de synthèse individualisée**, ainsi que des **préconisations** de premier niveau personnalisées, pour chaque établissement ayant répondu. A cela, pourront s'ajouter la réalisation d'un bilan « énergie-effet de serre » à l'échelle de la structure ainsi que l'édition de supports de sensibilisation type étiquette « énergie-eau-carbone ».
- Des **outils techniques liés à la performance du bâti, à la gestion des déchets, et des conseils** pour aider les établissements à évaluer et maîtriser leurs dépenses d'énergie et d'environnement, et à développer les circuits courts

Accompagner les établissements dans la réduction des dépenses d'énergie

Au-delà de son appui administratif et financier, le Conseil départemental souhaite en effet **proposer aux établissements médico-sociaux une véritable ingénierie technique personnalisée** pour les aider à réduire leurs dépenses d'énergie (réalisation de bilans énergie-effet de serre, définition des objectifs, formalisation du projet, recherche de financements, actions de sensibilisation et de communication...).

L'objectif de cette enquête est d'inciter les établissements à :

- Mener des actions de **maîtrise de l'énergie** à court terme pour diminuer les dépenses de chauffage et d'électricité au niveau du bâti
- Mener des actions de **sensibilisation** au changement de comportement pour le personnel et les résidents en fonction de leurs possibilités, avec l'aide des animations sur site pilotées par l'APREMS et le Département (jeux et supports dédiés à ces thèmes)
- Mettre **fin à l'utilisation de produits phytosanitaires au jardin** en privilégiant la gestion différenciée, les techniques naturelles, l'utilisation de l'eau de pluie pour l'entretien
- Mener des actions pour **un air intérieur plus sain** avec l'aide des outils techniques du Département
- Assurer un **meilleur tri des déchets et une réduction du gaspillage alimentaire** à l'image des actions menées dans les collèges de la Somme
- Privilégier la **restauration en circuits courts**, avec l'aide de la Chambre d'agriculture et du Conseil départemental, en commandant en ligne sur Somme-produitslocaux.fr, à l'image des actions menées dans les collèges.

DÉCOUVREZ CE PROJET SUR LE TERRAIN avec la visite climatour du 25/04/17

[> Visite de l'ESAT ADAPEI 80 d'Allaines, projet exemplaire qui a bénéficié de l'appui du Département de la Somme](#)

Rédaction : **Sophie FILHOL** Chargée de mission Pôle énergie, climat et qualité de l'air, Direction de l'environnement et des énergies Conseil départemental de la Somme

Découvrez d'autres contenus similaires

- **Dossier web "Etablissements médico-so...**
[Enregistrer](#)
- **Lancement de l'enquête énergie Pôle Métrop...**

- **Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement**
- **Etablissement Public Foncier**
- **L'ISA Lille élu "Etablissement Durabl...**
- **Méthode d'établissement des bilans d'...**
[Enregistrer](#)
- **Noeux environnement**
- **Que pensez-vous des actions du Cerdd ? Une...**
- **Enquête Cerdd : la participation citoyenne...**
- **L'intelligence artificielle au service de...**
- **Rapport sur l'état de l'environnement...**
[Enregistrer](#)
- **Livre blanc Numérique et Environnement**
[Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)